

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 320 avec maison etc., terrain supr. 114 arpents et 51 perches. Le Crédit Foncier Franco-Canadien à Hon. Jos. Aldéric Ouimet; \$9000 [81675].

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$15,750 00
St Laurent.....	50,000 00
St Louis.....	44,500 00
Ste Marie.....	23,159 64
Ste Anne.....	17,175 12
St Antoine.....	50,184 00
Hochelaga.....	15,962 50
St-Denis.....	12,143 89
St Gabriel.....	3,100 00
St Jean-Baptiste.....	13,580 00
St Louis-Mile End.....	3,702 90
Westmount.....	113,110 88
St Henri.....	16,200 00
De Lorimier.....	3,200 00
Maisonneuve.....	6,425 00
Outremont.....	6,800 00
Verdun.....	430 00
Notre-Dame de Grâces	550 00

\$395,973 93

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Dalhousie, quartier Sainte-Anne, 43c le pied.	do	Hochelaga,
Ontario, 25c le pied.	do	do
Joliette, 19c le pied.	do	do
Aylwin, 15c le pied.	do	do
Brébœuf, 10c le pied.	do	St Denis,
Saint-André, 6½c le pied.	do	do
Saint-Hubert, 4½ et 69/10c l. p.	do	do
Rivard, 28c le pied.	do	do
Huntley, 11½c le pied.	do	do
Mentana, 23½c le pied.	do	St-Jean-Bte,
Ruelle St-Hubert, 27½c le pied.	do	do
Rue Clark St-Louis, Mile-End, 10c l. pd.	do	do
Avenue Monongahéla, do	11c	do
Rue St-George, do	18c	do
Rue Saint-Laurent, do	17½c	do
Avenue Grosvenor, Westmount, do	40c	do
Roslyn, do	30c	do
Avenues Acorn et Poplar, Saint-Henri, 24c le pied.	do	do
4ème avenue, Maisonneuve, 17c le pied.	do	do
Avenue Lasalle, do	16c	do
Avenue Letourneux, do	16 et 12c l. p.	do

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 11 novembre 1899, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$186,055, divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$126,180
Succession.....	30,250
Cie de prêts.....	22,225
Autres corporation.....	7,400
	—————\$186,055

Les prêts et obligations hypothécaires ont été consentis aux taux de :

- 4 % pour \$1,100 et \$4,000.
- 5 % pour \$550; \$1,000; \$1,200; \$2,300; \$2,700; 2 sommes de \$3,000; \$4,000; \$7,000; \$7,600; \$8,000; 2 sommes de \$13,775; \$22,000 et 50,000.
- 5½% pour \$1,500; \$2,800 et \$10,000.

Les autres prêts et obligations portent 6 pour cent d'intérêt à l'exception de \$1,500 à 6½ p. c. d'intérêt.

Les Asperges

La Quintinie, Jardinier du Potager royal de Versailles, inventa le moyen de faire pousser, sur couches chauffées, des Asperges en toute saison.

“ Je puis dire sans vanité, écrit-il, que j'ai été le premier qui, par de certains raisonnements plausibles, me suis avisé de cet expédient, pour donner au plus grand roi du monde un plaisir qui lui était inconnu.”

La boîte aux lettres

La première boîte aux lettres dont il soit fait mention a été installée par les Hollandais au Cap de Bonne-Espérance, que doublaient autrefois tous les navires qui allaient de l'Europe aux Indes, et qui, à l'aller et au retour déposaient et prenaient là les correspondances.

L'établissement de la Poste aux Lettres à Paris date du retour du jeune roi Louis XIV à Paris, après les troubles de la Fronde (1653) Loret célèbre cette invention dans la *Gazette* rimée.

Cette tentative, appelée la *Petite Poste*, ne réussit pas. Ce nouveau service ne put être organisé qu'un siècle plus tard, en 1758, époque où Pierre de Chamousset, Conseiller à la Cour des Comptes, obtint à cet effet un privilège de trente ans. En 1672, Lazare Patin s'était rendu propriétaire de la Ferme des Postes, pour un million, et avait essayé de placer des boîtes dans Paris; mais les Parisiens n'avaient trouvé rien de mieux que de les briser ou de les remplir d'immondices. Sous Louis XVI, on ne comptait que six boîtes aux lettres à Paris.